

Sézanne, le 17 novembre 2022

Madame, Monsieur,

J'ai l'honneur de vous prier de bien vouloir assister au Conseil Municipal qui aura lieu le **jeudi 24 novembre 2022 à 19h à l'Hôtel de Ville.**

Je vous prie de croire, Madame, Monsieur, à l'assurance de ma sincère considération.

Le Maire,



Sacha HEWAK

ORDRE DU JOUR

- Validation du procès-verbal de la séance du Conseil Municipal du 13 octobre 2022
- Informations générales
- Compte-rendu de décisions du Maire
- Convention pour l'organisation de la braderie de la Saint-Nicolas 2022
- Convention de mise à disposition de locaux au tribunal judiciaire de Châlons-en-Champagne
- Subventions exceptionnelles
- Garantie d'emprunts
- Commissions municipales – Modification de la composition
- Désignation de représentants au sein de diverses instances
- Tarifs municipaux 2023